

Extrait du plan d'études pour les

**branches complémentaires + 30 ECTS
en**

- mathématiques
- informatique
- chimie
- géographie
- sciences du sport et de la motricité

et les

**branches complémentaires 90
(60 + 30 ECTS) en**

- physique
- biologie

offertes par la Faculté des sciences
pour les étudiant-es d'autres Facultés

**Branches complémentaires
Sciences du sport et de la
motricité + 30**

Accepté par la Faculté des Sciences le 26 mai 2008
Version révisée du 30 mai 2010

2.5 Science du sport et de la motricité +30

[Version 2006, paquet de validation : BC30-SP.0003]

Selon les directives fédérales/intercantionales le sport peut être reconnu comme branche secondaire d'enseignement au niveau II pour autant que l'étudiant-e atteste d'une formation minimale de 90 crédits ECTS. Dès lors, il est invité à compléter la BCo-Sport 60 ECTS par le programme BCo-Sport +30 ECTS.

Ce programme de formation supplémentaire peut être suivi durant les études de bachelor déjà. Dans ce cas, il est considéré comme des « études optionnelles », suivies en parallèle avec les études de bachelor. Pour s'y inscrire, un formulaire d'inscription est disponible au Décanat de la Faculté des sciences.

Le programme BCo-Sport +30 ECTS peut également, selon les cas, être choisi dans le cadre d'un Master of Arts.

2.5.1 Structure de la branche complémentaire BCo-Sport+30

Le plan d'études se compose pour 30 ECTS des UE de la formation pratique – méthodologique marquées d'un astérisque (*). Celle qui ont déjà été suivies dans la BCo-Sport-60 sont remplacées par d'autres UE.

2.5.2 Unités d'enseignement (UE)

Formation pratique – méthodologique

Code	Unités d'enseignement	Semestre	Heures	ECTS
Domaine des jeux				
SP.0780	* Approche systémique du jeu	SA	1	1
SP.0800	Badminton	SA	2	2
SP.0801	* Basketball I	SA	2	1
SP.0807	* Basketball II	SP	2	2
SP.0803	Football	SP	2	2
SP.0808	* Futsal	SA	2	2
SP.0809	* Handball	SA	2	2
SP.0816	Patinage et initiation au hockey sur glace	SA	2	2
SP.0817	Hockey sur glace	SA	2	2
SP.0838	Jeux d'autres cultures	SP	2	2
SP.0802	Uni-hockey	SA	2	2
SP.0804	* Volleyball I	SA	2	1
SP.0805	* Volleyball II	SP	2	2
SP.0818	Tennis de table	SP	2	2
Domaine de l'expression corporelle				
SP.0781	* Approche historique et sociologique de la danse	SA/SP	1	1
SP.0810	* Danse contemporaine I	SA/SP	2	2
SP.0819	* Danse populaire I	SA/SP	2	2
SP.0811	Danse contemporaine II	SA	2	2
SP.0824	Danse populaire II	SP	2	2
SP.0823	Expression et communication par le mouvement	SP	2	2

Domaine d'activités gymnique et athlétique				
SP.0782	* Approche structurelle des activités gymnique et athlétique	SP	1	1
SP.0831	* Athlétisme I	SP	2	1
SP.0832	* Athlétisme II	SP	2	2
SP.0839	* Athlétisme III	SP	2	2
SP.0833	Course d'orientation	SP	2	2
SP.0814	Escalade sportive	SP	2	2
SP.0812	* Gymnastique aux agrès I	SA	2	1
SP.0813	* Gymnastique aux agrès II	SP	2	2
SP.0815	* Gymnastique aux agrès III	SA	2	2
Domaine des sports d'eau				
SP.0783	* Approche psychologique des sports d'eau	SA	1	1
SP.0825	* Natation sportive I	SA	2	1
SP.0821	* Natation sportive II	SP	2	2
SP.0822	* Natation sportive III	SA	2	2
Domaine des sports de neige				
SP.0784	* Approche économique et fonctionnelle des sports de neige	SA	1	1
SP.0834	* Ski alpin §	Hors sem. 7 jours		2
SP.0835	Excursions à ski	Hors sem. 7 jours		2
SP.0836	Snowboard	Hors sem. 7 jours		2
SP.0837	* Ski de fond	Hors sem. 7 jours		2
Domaine des sports de combat				
SP.0854	Judo	SA	2	2
Domaine des activités de développement et d'entretien physique				
SP.0786	* Approche psychologique et fonctionnelle des activités de développement et d'entretien physique I	SA	1	1
SP.0787	* Approche psychologique et fonctionnelle des activités de développement et d'entretien physique II	SP	1	1
SP.0850	Fitness	SP	1	1
SP.0851	* Fitness en musique I	SA	2	1
SP.0852	Fitness en musique II	SP	2	2
SP.0855	Inline-skating	SP	2	2
SP.0843	Jonglage – Equilibre	SP	1	1
SP.0844	Triathlon	SP	2	2
SP.0845	Massage sportif	SP	2	2
SP.0846	Trekking	Hors sem. 7 jours		2

§ Le ski alpin peut être remplacé par le snowboard comme cours obligatoire pour le DAES I ou II.

2.5.3 Contenu des unités d'enseignement de la branche complémentaire

Les **cours** avec travaux pratiques portent sur l'étude et la pratique des activités physique et sportive (APS) appartenant aux différents domaines d'action.

Les objectifs prioritaires d'apprentissage sont :

- le développement de la relation à soi, aux autres et à l'environnement par la pratique des activités physique et sportive ;
- l'analyse des habiletés motrices par l'utilisation de concepts, de modèles d'analyse ;
- l'acquisition de compétences technique, tactique, sociale et personnelle propre à chaque APS ;
- la connaissance des règlements, des mesures de prévention et de sécurité régissant la pratique des sports étudiés.

- Pour chaque UE, un descriptif détaillé est disponible sur GestEns (www.unifr.ch/science/gestens) avec en particulier un descriptif des objectifs d'apprentissage.

2.5.4 Évaluation des unités d'enseignement

Les conditions d'évaluation des UE sont indiquées dans les annexes, par domaine. Prière de consulter les annexes des sciences du sport et de la motricité et de la médecine.